

# FORMATION 2021

Métiers de la petite enfance  
Formation des bénévoles  
Gestion associative



3 bis place de la Mairie – 04200 PEIPIN  
04 92 34 52 97 - asso.alpe@orange.fr  
> [www.asso-alpe.fr](http://www.asso-alpe.fr)  
N°d'activité : 93 04 002 89 04





### Accueil des personnes en situation de handicap

Nous tenons à ce que le fait de se sentir, ou d'être en situation de handicap, ne soit pas un frein à la participation à nos formations.

Nous constatons que souvent, l'un des premiers obstacles à franchir est de se tourner vers l'organisme de formation pour faire part de besoins spécifiques.

ALPE ACEPP04 n'est pas un organisme spécialisé dans l'accueil des personnes en situation de handicap, tout n'est pas possible aujourd'hui. Ce n'est qu'en travaillant avec toutes et tous, salarié.e.s et employeurs que nous arriverons à trouver les meilleures solutions.

Nous sommes convaincus que, dans notre milieu professionnel d'autant plus, l'accueil de toutes et tous ne peut qu'enrichir la dynamique nécessaire au processus de formation.

Quelle que soit votre situation, contactez Emilie Schneider, notre référente handicap, nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez participer à nos formations dans les meilleures conditions possibles.

# SOMMAIRE

<b>LES FORMATIONS COLLECTIVES</b>	<b>9</b>
Établir les délégations : Humaines Ressources, Gestion budgétaire et financière	11
Mission Bienveillance	12
La guerre des repas n'aura pas lieu	13
Osez les arts	14
Animer un jardin pédagogique pour la petite enfance	15
Nouvelles connaissances du Tout-petit et pratiques professionnelles	16
Qu'est-ce que je peux faire avec les bébés ?	17
Le sommeil du jeune enfant et ses troubles	18
Jouer plus, avec 3 fois moins	19
L'inépuisable créativité des tout-petits	20
La charte nationale : de l'obligation à l'application	21
L'approche « Piklerienne »	22
Maladie, petits bobos, comment faire ensemble ?	23
Comptines Enchantées	24
<b>LES FORMATIONS COLLECTIVES POUR LES LAEP ET RAM</b>	<b>25</b>
Être accueillant en Lieu d'Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.)	26
Les bases des textes de la convention collective des assistants maternels	27
Responsables de RAM : les clés de la convention collective	28
Missions des RAM dans le contexte de la politique familiale et institutionnelle	29
VAE 2021	30
Analyse des Pratiques Professionnelles	32
<b>LES FORMATIONS SUR SITE</b>	<b>33</b>
Mettre en place une formation sur site	34
Liste des formations sur site	35
Formations pour les bénévoles	40
Bordereau d'inscription	41
Règlements intérieurs	42

# ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELLS



Association des  
Collectifs  
Enfants  
Parents  
Professionnels

Fondée en 1980 dans le sillage du mouvement des crèches parentales, l'ACEPP regroupe aujourd'hui 900 adhérents implantés sur l'ensemble du territoire : 810 associations, mutuelles, Scic et 90 individuels. En tout, plus de 1100 services ou activités...

## NOS VALEURS :

- ▶ La reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant
- ▶ La qualité de l'accueil définie dans un projet conjoint parents-professionnels
- ▶ La place des parents dans tous les lieux d'accueil de l'enfant et dans la vie locale
- ▶ Le développement des initiatives collectives parentales ouvertes à tous dans le respect des différences

## L'ACEPP AGIT POUR

**Sensibiliser** tous les partenaires sociaux pour la prise en compte du jeune enfant dans la société

**Encourager** la collaboration entre les parents et les professionnels des établissements d'accueil

**Participer** à la réflexion et à la recherche pour un travail de qualité auprès du jeune enfant

**Promouvoir** la place des parents dans tous les lieux de vie des enfants et dans la vie locale

## AU QUOTIDIEN

L'ACEPP met une équipe de 9 salariés au service de ses adhérents, pour les informer, former et soutenir sur tous les sujets : vie associative, accompagnement à la gestion, relations partenariales, dispositifs et financement de la formation, mutuelle, handicap...

## DANS LES RÉGIONS ET LES DÉPARTEMENTS

Les adhérents sont représentés par 28 fédérations territoriales (ALPE et ALPAJE par exemple), soit 60 départements couverts. Ces fédérations assurent des missions diverses auprès des adhérents, dans le sens de la défense de leurs intérêts. L'ACEPP est également présente politiquement et techniquement auprès des bénévoles et des salarié(e)s des fédérations.

- 788 Crèches
- 38 Relais Assistantes Maternelles
- 50 Lieux d'Accueil Enfants Parents
- 46 Ateliers enfants parents
- 10 Universités populaires de Parents
- 30 Groupes de parents
- 71 Ludothèques
- 71 Accueils périscolaires
- 48 Accueils de loisirs



## CONTACTS, DOCS ET INFO

Par le site internet de l'ACEPP : [acepp.asso.fr](http://acepp.asso.fr)  
par téléphone au 01 44 73 85 20,  
sans oublier les excellents documents de la Boîte à doc, en accès libre pour les adhérents.

# ASSOCIATION LIAISON PETITE ENFANCE – ACEPP 04



Depuis 1988, ALPE ACEPP04 regroupe, défend et accompagne les structures d'accueil ou d'animation fondées sur la responsabilité et la participation des usagers.

## NOS MISSIONS :

- ▶ Représenter nos adhérents dans, et auprès de diverses instances
- ▶ Animer le réseau des structures adhérentes, et les accompagner
- ▶ Animer un service de ludothèque itinérante
- ▶ Une mission de formation à destination de l'ensemble des professionnel(le)s et bénévoles des structures d'accueil petite enfance de notre territoire
- ▶ Une ouverture à tous les acteurs de la petite enfance désirant se former et réfléchir à leur positionnement éducatif dans les différents moments d'accueil et d'accompagnement de chaque enfant et sa famille.

## L'ORGANISME DE FORMATION

Nous proposons chaque année des formations regroupant des pros ou bénévoles de différentes structures, qui répondent à des préoccupations de terrain, ou à l'actualité.

Ces formations sont en cohérence avec nos valeurs, et fondées sur la connaissance du réseau, du territoire et du contexte petite enfance que nous apportent notre statut et nos missions.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** quelle que soit votre situation, contactez Emilie Schneider, nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez participer à nos formations dans les meilleures conditions possibles.

## 28 ADHÉRENTS EN 2019

- 22 crèches parentales et associatives sur le 04
- 2 associations qui animent des ateliers parents enfants assistantes maternelles
- 2 crèches sur le département 06
- 3 adhérents individuels



ALPE-ACEPP04 est organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture de Région PACA sous le N° 93 04 002 89 04. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

# NOS FORMATRICES ET FORMATEURS

## **Marilyn AUBERT**

Le parent et son enfant ont toujours été au centre de ses préoccupations. Sa carrière a commencé en crèche parentale puis c'est en maternité qu'elle s'est poursuivie dans l'accueil du nouveau-né et l'accompagnement de ses parents. Elle a ainsi alterné entre crèche et maternité pendant 20 ans. Aujourd'hui ses missions de prévention se situent autour des familles sur la ville de Manosque, principalement en Lieu d'Accueil Enfants-Parents et en partenariat sur plusieurs projets en direction des parents. Elle a suivi la formation à l'approche Piklérienne pendant deux ans à l'association Pikler Lóczy France à Paris. Cette formation est venue conforter son intérêt pour cette pédagogie.

## **Marie-Line COUVELARD**

Animatrice de La Turboludo, service de ludothèque itinérante de ALPE ACEPP04, Marie-Line Couvelard a de multiples cordes à son arc. Elle est entre autre diplômée en arts plastiques, et anime fréquemment des ateliers de fabrication de pâtes à modeler ou peinture maison pour des parents, enfants petits et grands. Elle a développé au sein de La Turboludo l'utilisation et le détournement des objets du quotidien, naturels et de récupération au profit du jeu des jeunes enfants, qui l'en remercient chaque jour ! Elle intervient en formation pour L'IRTS PACA, et les équipes des crèches et ALSH du département des Alpes de Haute-Provence.

## **Geneviève DEBARD**

Titulaire du Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants, elle exerce depuis de nombreuses années dans le domaine de la petite enfance en occupant des postes différents ce qui lui a permis d'enrichir ses compétences. Durant toutes ces années, son objectif a été que chacun puisse prendre sa place au sein d'une structure d'accueil :

- permettre à l'enfant de se mouvoir en liberté, de jouer porté par un sentiment de sécurité dans des espaces adaptés,
- offrir aux parents la possibilité d'être acteurs dans le lieu d'accueil de leur enfant,
- donner aux salarié.e.s la possibilité de développer leurs compétences pour accueillir les enfants et leurs familles avec professionnalisme.

## **Dr Marie Bernadette ESTERNI COGGIA**

Médecin référent de 9 multi-accueils d'enfants de 0 à 3 ans dans les Bouches-du-Rhône depuis 2007. Médecin Référent Conseil du groupement des Crèches du Sud depuis 2014. Formatrice auprès des professionnels de la Petite Enfance avec l'association ANTHEA depuis 2013. Mission d'expertise en Ukraine pour la prise charge des enfants en situation de handicap depuis 2017.

## **Martial FARHI**

Coordinateur adjoint association ALPE ACEPP04, de 2015 à 2020. Salarié de ALPE depuis 2008 et particulièrement intéressé par la question (complexe !) de l'articulation du travail entre bénévoles et salarié.e.s. La première partie de sa vie professionnelle a été consacrée à l'animation-jeu, il espère qu'il en reste quelque chose qui permette aujourd'hui d'être à l'écoute des personnes pour qui il anime des formations !

## **Christel FERRÉ**

Éducatrice spécialisée dans sa 1ère vie professionnelle, passionnée de jardin depuis toujours, attachée à la relation humaine et à l'écologie, attentive à l'accompagnement et à la transmission, Christel Ferré trouve aujourd'hui sa voie au sein des Jardins Solidaires. Elle accompagne avec passion et compétence des équipes professionnelles et parents de crèches sur la mise en place et la gestion de jardins et espaces extérieurs au naturel.

## **Dunja FERRY**

Titulaire d'un Diplôme d'État allemand en pédagogie/travail social, spécialisée dans la petite enfance. Autrefois responsable pédagogique dans un théâtre à Cologne et intervenante/formatrice à la Faculté des Sciences Appliquées de Coblenz (sujets : pédagogie par la nature ; techniques du théâtre en pédagogie), aujourd'hui animatrice au RAM de Manosque/DLVA, accueillante au LAEP Patati Patata, chargée de mission « cadre national pour l'accueil du jeune enfant » pour ALPE.

## **Marine FLAHAULT**

Conteuse et musicienne compose et propose des spectacles musicaux pour enfants de 9 mois à 9 ans. Elle joue de la voix, du piano, de l'accordéon, de la guitare et des percussions. Elle propose aux professionnels de la petite enfance de se constituer un répertoire de chants et comptines et d'apprendre à animer un atelier musique avec des jeunes enfants de 0 à 3 ans. Elle continue de se former auprès de l'association «L'Enfance et Musique», de l'association «Musique et Santé» et du célèbre chanteur pour enfant Steve Waring. Spécialisée dans la petite et moyenne enfance, Marine se tourne également vers les enfants en situation de handicap. Elle compose des chansons pour enfants et adultes de tous âges depuis plusieurs années, réunies dans ces 2 CD : L'EMBARCAD'AIRS ( 2010) et TERRE MER ( 2018 ).

### **Delphine GRELLIER**

Éducatrice de formation et titulaire du CAFERUIS, elle exerce en crèche depuis 20 ans. Elle a animé des formations dans le réseau, ainsi que pour la ligue de l'enseignement et le Greta (sur le développement de l'enfant, les activités, l'éveil musical par exemple). Elle a également été accompagnatrice métier sur la VAE CAP petite enfance et auxiliaire de puériculture.

### **Marie-Hélène HURTIG**

Puéricultrice, formatrice. Elle a animé de nombreux stages autour de l'art et les tout petits et de la créativité pour des équipes de crèches. Directrice de crèche pendant 15 ans puis coordinatrice enfance/jeunesse, elle travaille depuis 20 ans autour de l'Art et la culture pour les tout-petits (travail avec des artistes, conteurs, intervention dans des festivals). Elle fait partie du comité de pilotage du réseau « art et tout-petit » à Marseille reliant théâtres, artistes, structures petite enfance. Et est partenaire du festival Pépites l'art et les tout-petits en Belgique.

### **Mathieu LOUVART**

Formateur spécialisé dans le domaine de la petite enfance depuis 2014. Ancien professionnel de santé (maïeuticien), diplômé en sciences de l'éducation et instructeur de méditation (méthode Vittoz), il accompagne les équipes dans le développement de pratiques respectueuses de chacun.

### **Yann MORARD**

EJE. S'il est vrai que Yann Morard devint EJE par hasard, il l'est aujourd'hui avec passion. Après plusieurs années de pratique dans différentes crèches associatives, Yann est devenu coordinateur de la micro-crèche de Peipin... Il est passionné de pédagogie, ainsi que par la question de la relation adulte-enfant et de ce qui s'y joue. Il intervient également dans le cadre d'ateliers d'échanges de pratiques auprès de professionnelles de l'accueil individuel.

### **Marie NOIROT-ROUX**

Diététicienne-nutritionniste depuis 12 ans, diplômée en psychologie du comportement alimentaire, éducation du patient et en nutrition du sport. Elle accompagne les enfants dès le plus jeune âge, les adolescents – seuls ou accompagnés de leurs parents – qui souffrent de surpoids, d'obésité ou de troubles du comportements alimentaires (anorexie mentale, boulimie nerveuse, hyperphagie boulimique) lors de consultations en libéral. Son approche se veut profondément réaliste et lucide afin de prendre en compte la complexité de la fonction parentale et/ou de certaines étapes essentielles au développement de l'enfant, sans recettes toutes faites mais avec une vision élargie des choses.

### **Lynda NOISEUX**

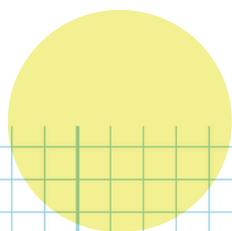
Coordinatrice d'une crèche et d'une micro-crèche parentale dans le 74. Elle a été plusieurs années coordinatrice de l'ACEPP 74, et y intervient toujours en tant que formatrice. Elle se déplace régulièrement sur l'animation de formations pour ALPE et ALPAJE... et comme vous l'appréciez particulièrement, elle revient encore cette année !

### **Sandra ONYSZKO**

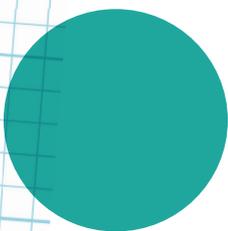
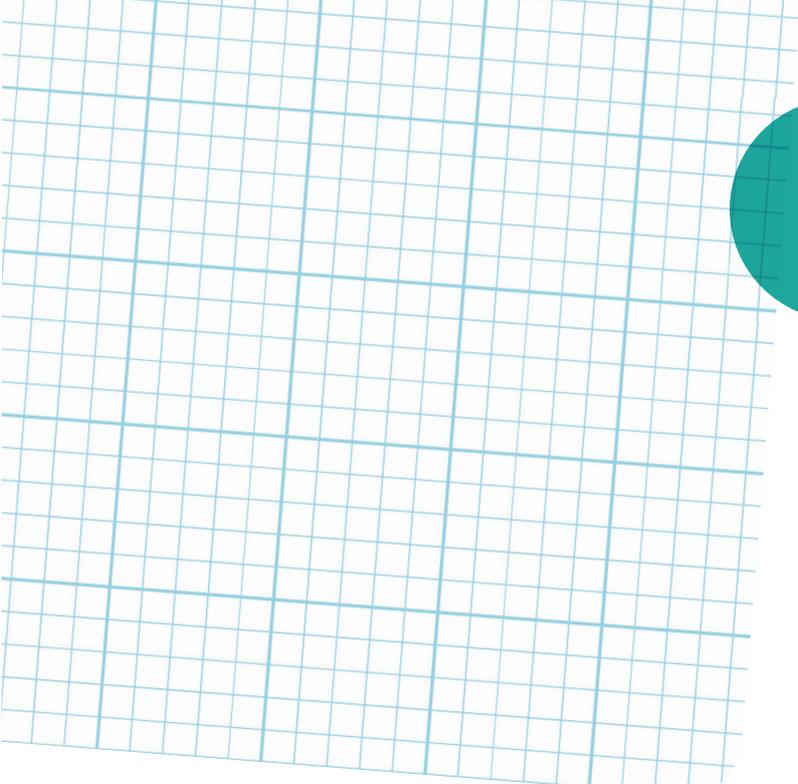
Responsable juridique, spécialisée sur le statut juridique de la profession d'assistant maternel, elle a depuis quelques années développé des formations auprès de plusieurs profils : collectivité (pour les crèches familiales), coordinateur petite enfance, animateur de relais (pour les relais d'assistant maternel), porteur de projet (pour les maisons d'assistant maternels). Son poste de direction l'amène à transmettre son expertise vers les ministères dans les groupes de travail sur différents sujets autour du statut. Les formations l'amènent donc à croiser regard institutionnel et connaissance du terrain.

### **Ninon SOUBEYRAND**

Comédienne-marionnettiste-conteuse-bidouilleuse-sensorielle-lectrice-animatrice d'ateliers arts et sensorialité-intervenante en pratique théâtrale...et tant et tant... Passionnée par les petits humains et leur développement cognitif et sensoriel, créatrice d'ateliers et spectacles permettant de tisser du lien... Elle cherche depuis plus de quinze ans du sens dans tous les sens.







# LES FORMATIONS COLLECTIVES



# SUIVRE UNE FORMATION, COMMENT ?

1/

Pour vous inscrire aux formations collectives, il vous suffit de retourner le bordereau d'inscription complété, par email à [asso.alpe@orange.fr](mailto:asso.alpe@orange.fr).

Pour une meilleure lisibilité, la version numérique du bordereau se trouve également sur notre site : [www.asso-alpe.fr](http://www.asso-alpe.fr) (rubrique Formations). Vous pouvez vous inscrire en ligne sur [www.asso.alpe.fr](http://www.asso.alpe.fr) / espace Formation

2/

Une confirmation d'inscription est envoyée à l'expéditeur de la demande d'inscription.

3/

Préalablement à la formation, l'Organisme de Formation adresse une convention de formation à l'employeur (qu'il doit renvoyer signée) et une convocation à chaque stagiaire.

4/

Le stagiaire se rend en formation (tous les renseignements lui sont adressés avec la convocation) où il devra justifier de sa présence en remplissant la feuille d'émargement à chaque demi-journée.

5/

À l'issue de la formation, une attestation de formation est remise au stagiaire. Son employeur recevra par email dans les jours qui suivent : une facture à régler à ALPE ACEPP04 selon les modalités stipulées dans la convention de formation, et une attestation de présence du/des stagiaire.

6/

90 jours après la fin de la formation, employeur et stagiaire sont destinataires d'un email leur demandant de compléter une évaluation « à froid » de la formation.

Ces évaluations sont importantes pour l'Organisme de Formation car elles nous permettent de rester au plus proche des besoins des professionnel(le)s de la Petite Enfance.

## LES CONDITIONS D'ANNULATION

### **Annulation du fait du stagiaire ou de son employeur :**

Elle devra être faite par courrier postal ou mail reçu au moins 6 jours ouvrés avant le début de la formation :

- si le délai est respecté aucune facturation ne sera établie
- si le délai n'est pas respecté, il sera facturé 1/3 du coût de la formation

Toute formation démarrée sera facturée dans sa totalité, sauf maladie du stagiaire (sur justificatif) ou cas de force majeur (étudié au cas par cas).

### **Annulation du fait de l'organisme de formation :**

Les organismes de formation se réservent la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler l'action de formation jusqu'à 6 jours ouvrés avant la date prévue. Aucune indemnité ne sera versée au bénéficiaire en raison de l'annulation du fait de l'organisme de formation.

# ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS : HUMAINES RESSOURCES, GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

2, 9 ET 16 FÉVRIER 2021

Qui fait quoi », « Qui est responsable », « Comment se partager les tâches »...Des questions que se posent couramment bénévoles et salarié.e.s des associations gestionnaires d'EAJE. Il n'existe pas de réponse unique à ces interrogations, qui touchent au cœur du projet d'une association. Établir vos délégations de pouvoir est l'une des entrées qui permettra de mieux comprendre les enjeux de la répartition des pouvoirs, pour définir les contours d'un fonctionnement qui vous corresponde.

## OBJECTIFS :

Être en mesure d'établir les délégations de pouvoir au sein d'une crèche à gestion associative  
Acquérir des connaissances sur le cadre réglementaire : pouvoirs, responsabilités, délégations  
Savoir faire le lien entre notre fonctionnement interne et les notions réglementaires  
Formaliser à travers la construction d'un nouveau document interne.

## CONTENU :

### Pouvoir, responsabilités : le cadre légal

Le pouvoir de décision des acteurs  
Les responsabilités des dirigeant.e.s : bénévoles et salarié.e.s  
Les domaines d'exercice de la responsabilité

### Répartition des pouvoirs et délégations

Le statutaire  
La délégation de pouvoir, c'est quoi ?  
Les conditions de la délégation : confiance, compétence, autorité, moyens

### Les cadres théoriques à l'épreuve du réel

Les fonctionnements des structures participantes au regard du cadre légal  
Identification des points ou fonctionnements à modifier, conserver, formaliser

## Établir les délégations

Produire un support écrit fondé sur les fonctionnements existants

## MÉTHODE :

Alternances de classes virtuelles (Zoom) et de production en autoformation. Deuxième partie de la formation fondée sur l'organisation actuelle dans les structures d'origine des stagiaires.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les productions réalisées par les stagiaires (documents de délégation ou répartition des missions) serviront à l'évaluation individuelle des stagiaires. Évaluation à chaud en fin de formation et 90 jours après.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
<b>Bénévoles administrateur.trice.s, salarié.e.s en fonction de direction.</b> <b>Binôme bénévole/salarié.e recommandé</b> <i>Pré requis nécessaires :</i> Être à l'aise avec l'environnement numérique : internet, traitement de texte. Disposer d'une connexion internet haut débit, ordinateur, webcam et micro. Avoir répondu au questionnaire envoyé en amont de la formation	<b>7,5 H</b> Horaires : 14h00-16h30	<b>Martial FARHI</b> coordinateur adjoint association ALPE ACEPP04	Distanciel	250 €

# MISSION BIENVEILLANCE !

8 FÉVRIER ET 8 MARS 2021

Vous exercez au sein d'un Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants...en clair, une crèche ! On vous parle, dans le projet pédagogique de bienveillance, de bientraitance, de qualité d'accueil, de postures professionnelles... Et vous partagez ces valeurs. Mais que signifient ces mots barbares ? Comment les mettre en œuvre, lorsque ma collègue m'énerve, qu'un enfant pleure sans cesse, que les parents râlent, dans quel espace, quelle posture adopter ?.. Et si tou.te.s ensemble, on y réfléchissait ?

## OBJECTIFS :

Développer une dynamique de réflexion autour d'une posture professionnelle bienveillante, accueillante, toujours à rechercher, réajuster, auto-évaluer, en questionnant son propre fonctionnement, celui de l'autre, de notre structure.

- ▶ Acquérir des notions d'écoute, de bienveillance, d'observation, de communication.
- ▶ Prévenir les gestes de routines et les habitudes, les « douces violences ».
- ▶ Analyser des situations particulières favorisant les obstacles à la relation (différence, stagiaires, collègues avec lesquels la relation est tendue, familles ...).
- ▶ Mettre en place et consolider une relation de confiance.
- ▶ Penser l'organisation de sa structure.
- ▶ Aménager un espace pour l'enfant, les adultes.

## CONTENU :

- ▶ Comment la posture de l'accueillant est-elle réfléchie dans la structure de rattachement de chaque stagiaire ?
- ▶ L'écoute, la posture de l'accueillant, la bienveillance, la bientraitance, les douces violences
- ▶ Apports théoriques et création d'une définition de chaque terme
- ▶ Mises en situation
- ▶ Création, d'outils pratiques
- ▶ Apport théorique et pratique, autour de l'observation
- ▶ Les situations observées le terrain : échanges et apports théoriques



- ▶ La relation à l'enfant, les transmissions à l'équipe, aux parents)
- ▶ Analyse des situations observées, avec apport théorique en renfort

## MÉTHODE :

- Situations et témoignages apportés par les stagiaires
- Mise en situations
- Travail en sous-groupes: création de support pédagogique à présenter au reste du groupe
- Travail d'observation entre les deux sessions
- Apport théorique écrit remis au cours de la formation autour des notions d'écoute bienveillante, d'observation...

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.

PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Tout professionnel en EAJE accueillant du public <i>Pré requis nécessaires : Aucun</i>	14 H (2 jours) Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	Delphine GRELLIER éducatrice de jeunes enfants, directrice de crèche	Proche Château-Arnoux	500 €

# LA GUERRE DES REPAS N'AURA PAS LIEU !

15 FÉVRIER ET 15 MARS 2021

Plaisir, contraintes, inquiétudes, le temps du repas est le lieu de toutes les contradictions. Il n'est pas sans enjeu dans la relation avec les adultes, et entre les adultes. L'enfant va-t-il « bien » manger, « tout » manger, refuser, manifester du plaisir ou de la colère ? Que se joue-t-il autour de l'appétit supposé de l'enfant, dans la relation avec les professionnel.le.s, les parents ? De quoi le temps du repas est-il l'expression ? Nous vous proposons d'aborder cette question à travers l'apport de connaissances sur le comportement alimentaire et le développement de l'enfant, l'appui sur des outils pratiques, les échanges sur nos expériences.

## OBJECTIFS :

- ▶ Construire ou reconstruire une posture professionnelle pour les moments de repas, dans le cadre posé, la relation aux enfants, la relation aux parents.
- ▶ Acquérir des connaissances sur le comportement alimentaire des jeunes enfants et son évolution.

## CONTENU :

- ▶ Le comportement alimentaire de l'enfant, l'évolution des habiletés alimentaires selon une perspective développementale.
  - ▶ L'influence des facteurs internes (l'enfant lui-même) et externes (les expériences alimentaires par exemple) sur les préférences alimentaires.
  - ▶ L'enfant qui refuse de manger : comment faire pour ne pas se crispier ? Comment éviter d'aller au conflit ?
  - ▶ Quel cadre poser à table pour susciter un maximum de plaisir à manger ?
  - ▶ Stratégies pouvant favoriser le processus alimentaire (modelage du comportement alimentaire, établissement de routines cohérentes et prévisibles dans une atmosphère positive à l'heure des repas, etc...).
- Lâcher prise et appui sur les compétences de l'enfant.

- Quel discours tenir aux familles pour expliquer ce qu'il se joue chez l'enfant et les aider eux aussi à changer leur regard sur l'enfant qui s'oppose ?

## MÉTHODE :

- Apport de connaissances théoriques
- Support écrit mis à disposition
- Échanges / débat – Étude de cas
- Autoformation (Activité d'apprentissage en autonomie)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Tout.e.s professionnel.le.s de la petite enfance <i>Pré requis nécessaires : Aucun</i>	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Marie NOIROT-ROUX</b> Diététicienne Nutritionniste	Proche Château-Arnoux	500 €

# OSEZ LES ARTS !

1<sup>ER</sup> ET 2 AVRIL 2021

Cette formation se veut être une bouffée d'air frais dans le quotidien du personnel d'EAJE, un moment d'échanges et de partages autour de nos pratiques artistiques auprès de très jeunes enfants, pour aller à la rencontre de l'artiste qui sommeille en nous et oser diversifier nos pratiques professionnelles !

## OBJECTIFS :

- ▶ Permettre aux stagiaires de mieux appréhender leur rapport aux différents domaines artistiques ( théâtre, conte, danse) et de s'approprier un de ces domaines, afin d'être autonome dans la mise en place et l'animation d'un atelier autour de cet art en EAJE.
- ▶ Avoir une meilleure connaissance de son rapport à l'art : mieux situer les possibilités d'action propre à chacun.e
- ▶ Gagner en confiance et en autonomie quant à la proposition de ce genre d'activités au sein de leur structure

## CONTENU :

- ▶ Relativiser / Lâcher prise / se connaître
- ▶ Connaissance des domaines artistiques
- ▶ Notre place en tant qu'intervenant ou encadrant dans un projet artistique
- ▶ Les besoins des enfants et les besoins des artistes en situation de spectacle ou intervention extérieure au sein de l'EAJE ou à l'extérieur
- ▶ Création du projet personnel de chaque stagiaire
- ▶ Laisser place à « L'imaginaire »
- ▶ Appréhender les difficultés à « être original »
- ▶ Trouver l'inspiration et analyser sa pratique
- ▶ Diction, lecture théâtre, conte
- ▶ Le mouvement dansé
- ▶ Comment transmettre à l'équipe

## MÉTHODE :

Afin d'atteindre ces objectifs, nous ferons un tour des acquis et savoirs faire des participants puis nous questionnerons ensemble nos rapports à l'art en général et à l'art « pour le très jeune public » en particulier. J'utiliserai les méthodes active et expérientielle (jeux de rôle, présentation devant le groupe) afin d'intégrer les différentes postures liées à des activités artistiques comme le conte, le théâtre d'objet ou le mouvement dansé.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Tout.e.s professionnel.le.s de la petite enfance <i>Pré requis nécessaires :</i> Motivation, Envie, Curiosité, Enthousiasme !	14 H (2 jours)	Ninon SOUBEYRAND, comédienne-marionnettiste-conteuse-bidouilleuse sensorielle	Proche Château-Arnoux	500 €

# ANIMER UN JARDIN PÉDAGOGIQUE POUR LA PETITE ENFANCE

9 AVRIL ET 4 JUIN 2021

Planter, gratter, arroser, regarder pousser les plantes et courir les fourmis, déguster tomates et radis : mettre en place un potager avec des jeunes enfants, c'est possible !

« *Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement* »

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, principe 6

## OBJECTIFS :

Mettre en place et animer un jardin pédagogique destiné aux enfants, structuré sur la méthodologie du Jardin en Carrés :

- ▶ Maîtriser les fondamentaux du jardinage naturel.
- ▶ Conduire les principales étapes de la gestion d'un jardin, et plus particulièrement la méthode en carrés.
- ▶ Être en capacité d'animer des séances pédagogiques pour un jeune public.

## CONTENU :

- ▶ Le jardin pédagogique : définition des objectifs et des spécificités d'un jardin pédagogique destiné à un jeune public
- ▶ Le cycle végétal et la santé des plantes :
  - Les principales étapes de la croissance des plantes, de la graine au fruit
  - La spécificité des plantes potagères et les notions d'associations et de rotations
- ▶ Genèse et biologie du sol : reconnaître la texture d'un sol, comprendre le rôle des décomposeurs, préparer, protéger, entretenir sa fertilité
- ▶ Techniques de semis et plantations : Pratique au jardin : préparation du sol, bêchage, semis et repiquage
- ▶ Le jardin naturel, un milieu vivant :
  - Importance et rôle de la biodiversité : plantes spontanées et faune auxiliaire
  - Aménagements et plantations au jardin favorables à cette biodiversité

- ▶ organisation d'un projet pédagogique autour du jardin

## MÉTHODE :

Pédagogie active, rythmée par des phases d'échanges d'expériences, d'exposés théoriques illustrés d'un diaporama, de travaux pratiques et de mises en situation. Les diaporamas présentés seront remis en début de chaque journée sous forme de livrets avec pages de prises de notes.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Professionnel(le)s de la Petite Enfance <i>Pré requis nécessaires</i> : Aucun	<b>14 H (2jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Christel FERRÉ,</b> formatrice en agroécologie et pédagogie de jardin	Digne-les-Bains	500 €

# NOUVELLES CONNAISSANCES DU TOUT-PETIT ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

19 ET 20 AVRIL 2021

Accueillir les enfants de moins de 3 ans, répondre à leurs besoins de manière ajustée nécessite de connaître les spécificités de ces besoins. Comment les adultes qui l'entourent peuvent-ils penser un accueil du tout petit favorable à son plein épanouissement ? A quelles conditions ? Avec quels outils ?

Nos attitudes, consignes, propositions ludiques sont-elles réellement adaptées au tout-petit ?

## OBJECTIFS :

Répondre aux besoins des enfants accueillis afin de garantir leur bien-être, leur développement, leur santé et leur sécurité.

- ▶ Ajuster et/ou réajuster ses pratiques professionnelles (soins, propositions de jeux et d'activités, aménagement de l'espace, postures) à la lumière des nouvelles connaissances sur le jeune enfant, en privilégiant le lien entre théorie et pratique, tout en renforçant ses compétences
- ▶ Participer à l'évolution des pratiques et du projet pédagogique

## CONTENU :

- ▶ Nouvelles connaissances sur le cerveau : Quelles pratiques professionnelles peut-on directement mettre en lien avec ces éléments ?
- ▶ Besoin de sécurité affective et besoin d'attachement :
  - Compréhension et connaissance du besoin d'attachement
  - Quelles pratiques professionnelles concrètes en découlent, en fonction de l'âge de l'enfant et de la connaissance de son histoire
  - Quelles pratiques professionnelles pour garantir la sécurité affective ?
- ▶ Besoin d'exploration et d'expérimentation
  - Comment l'enfant « apprend », découvre et comprend le monde qui l'entoure ?
  - Quelles activités, propositions ludiques, aménagement de l'espace, postures des adultes découlent de ces connaissances ?

- ▶ Besoin de relations sociales, liens avec les autres enfants et avec les adultes : Comment favoriser l'expression de l'enfant et l'accompagner dans l'apprentissage du langage.

## MÉTHODE :

Alternance apports théoriques et méthodologiques et mises en situation pratiques.

Outils et supports pédagogiques variés: Power point, visionnages de vidéos, échanges, débats, jeux pédagogiques.

Travail en sous-groupes : études de textes, études de cas, mises en situation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Professionnel(le)s de la Petite Enfance <i>Pré requis nécessaires : Aucun</i>	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Marie Hélène HURTIG</b> , puéricultrice, formatrice petite enfance	Proche Château-Arnoux	500 €

# QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE AVEC LES BÉBÉS ?

17 ET 18 MAI 2021

Un bébé, ça déroute...Content, pas content, heureux ? En plus ça ne parle pas, enfin, pas vraiment. Et puis ça pleure, on le sait, mais pourquoi, c'est moins évident. On pourrait même s'interroger sur la légitimité l'opportunité de leur accueil en collectif. Le travail auprès des bébés est donc bien spécifique, particulièrement sensible. Au-delà des soins corporels, nous essaierons ensemble de comprendre comment répondre à leurs besoins éducatifs et relationnel, et agir au quotidien auprès des bébés.

## OBJECTIFS :

- ▶ Savoir se positionner professionnellement et adapter sa posture quand on travaille auprès des plus jeunes enfants accueillis en crèche.
- ▶ Reconnaître les besoins éducatifs des bébés, et y répondre, au-delà des besoins physiologiques.
- ▶ Mettre en place un environnement et des actions propices au développement des très jeunes enfants.
- ▶ Valoriser et rapporter à la famille les activités des bébés.

## CONTENU :

- ▶ Répondre aux besoins de chaque participant.e en termes de connaissance du développement physiologique et psycho-affectif des bébés et des relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les adultes référents.
- ▶ Connaître/reconnaître les besoins relationnels et les compétences des bébés.
- ▶ Appréhender les contextes sociaux-culturels de l'accueil en crèche.
- ▶ Travail/recherche sur les actions possibles à mettre en œuvre avec les bébés, mise en évidence des conditions pour rendre ces actions possibles.
- ▶ Les transmissions

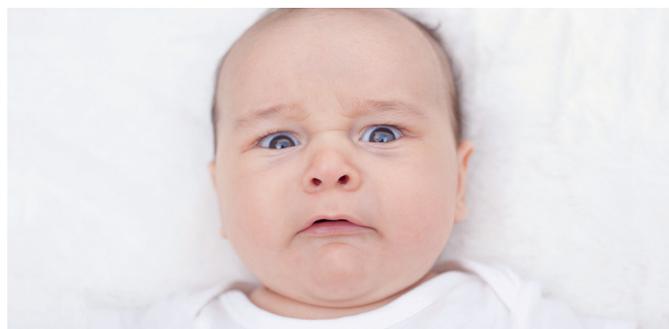
## MÉTHODE :

Apports théoriques s'appuyant sur les questionnements des stagiaires.

Échange de pratiques, recherche participative. Interroger les projets pédagogiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Professionnel(le)s de la Petite Enfance <i>Pré requis nécessaires : Avoir pris connaissance du projet éducatif et pédagogique de son établissement</i>	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Yann MORARD,</b> EJE, coordinateur de micro-crèche	Proche Château-Arnoux	500 €

# LE SOMMEIL DU JEUNE ENFANT ET SES TROUBLES

27 ET 28 MAI 2021

Dodo l'enfant do...

Le besoin en sommeil de chacun est différent. C'est pourquoi il est important de respecter le rythme de chaque enfant pour assurer son bon développement et son bien-être, et de l'accueillir dans son individualité et sa singularité.

## OBJECTIFS :

Adapter sa pratique professionnelle dans la prise en charge du sommeil des enfants en répondant à leurs besoins en termes de rythmes, de repères et de sécurité affective.

Savoir se positionner et adopter une juste posture vis à vis de l'enfant et de ses parents.

## CONTENU :

- ▶ Apports théoriques sur les rythmes du sommeil de l'enfant
- ▶ Les conditions d'un bon sommeil à la crèche: l'organisation pratique pour chaque section, où, quand, comment, combien de temps?
- ▶ La mort subite et inexpliquée du nourrisson: les causes favorisantes et la prévention.
- ▶ Les troubles du sommeil, leurs causes et leurs conséquences.
- ▶ En cas de difficultés, conduite à tenir vis à vis de l'enfant et de sa famille: qui dit quoi à qui ?
- ▶ Ce qui peut être changé dans sa structure.

## MÉTHODE :

Apports théoriques

Partage d'expériences et échanges autour des pratiques

Fiches pratiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Un temps d'évaluation est prévu à la fin de la formation. Les modalités sont précisées dans le programme. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Personnels travaillant dans des EAJE <i>Pré requis nécessaires : Aucun</i>	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Dr Marie Bernadette ESTERNI COGGIA</b> Médecin de crèches	Proche Château-Arnoux	500 €

# JOUER PLUS, AVEC 3 FOIS MOINS

8 JUIN 2021

Moins d'objets, et plus de jeu pour les enfants, plus de plaisir, de créativité, d'invention, d'étonnement, de découverte. Rien que ça ? Non, c'est aussi une valorisation du travail des professionnel.le.s et de leur inventivité, à travers des propositions qui s'écartent des sentiers battus des catalogues de jouets pensés d'avance, bien moins propices à l'épanouissement de l'esprit d'expérimentation des enfants. Tu peux tout faire avec 3 fois rien !

## OBJECTIFS :

- ▶ Savoir faire des propositions de jeux multipliant les possibilités d'exploration par les jeunes enfants, en utilisant des éléments naturels, du quotidien ou de récupération.
- ▶ Acquérir des connaissances et compétences sur l'utilisation et l'intérêt du matériel informel dans le jeu des enfants.
- ▶ Porter un nouveau regard (s'approprier) les objets du quotidien et les éléments naturels, savoir s'en saisir comme objets de jeux pour les jeunes enfants.
- ▶ Acquérir des bases de recettes et techniques de fabrication de jeux à base d'éléments simples et/ou de récupération.

## CONTENU :

- Exploration des possibilités de jeu avec des matériaux simples, naturels, objets du quotidien
- Fabrication de jeux pour petits et grands
- Jouer avec pas grand-chose en crèche, opportunités et contraintes
- Comment aménager un espace de jeu avec les éléments du quotidien

## MÉTHODE :

Expérimentations, mise en pratique  
Pédagogie participative  
Apports théoriques  
Réflexions et partage sur les pratiques professionnelles.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATEUR	LIEU	COÛT
Tout.e.s professionnel.le.s de la petite enfance <i>Pré requis nécessaires :</i> Avoir de l'intérêt pour la question du jeu des jeunes enfants.	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Marie-Line COUVELARD</b> Animatrice ludothèque «La Turboludo»	Proche Château-Arnoux	250 €

# L'INÉPUISABLE CRÉATIVITÉ DES TOUT-PETITS

17 ET 18 JUIN 2021

Les jeunes enfants nous surprennent, nous émerveillent et nous dérangent parfois aussi avec leurs innombrables idées créatives et spontanées. Comment répondre à cet élan créateur, que proposer pour le nourrir et le laisser s'exprimer ? Ensemble nous allons explorer différentes formes d'expérimentations artistiques et créatives, loin d'une recherche de résultat, dans le plaisir d'inventer, de découvrir, de communiquer, de créer ensemble.

## OBJECTIFS :

- ▶ Accueillir la créativité du jeune enfant et favoriser l'expérimentation créative à travers des propositions adaptées au tout-petit
- ▶ Créer des situations et mettre en place des ateliers qui favorisent l'expérimentation et l'expression créative du tout-petit,
- ▶ Saisir et se laisser guider par les propositions spontanées du jeune enfant, dans le plaisir d'inventer, de découvrir, de communiquer, de créer ensemble,
- ▶ Encourager l'enfant dans sa curiosité et dans son imagination et lui permettre de donner à ses impressions du monde une expression individuelle et créative

## CONTENU :

- ▶ Expérimentations artistiques avec éléments naturels, argile, peinture...
- ▶ De quelle créativité parle-t-on ?
- ▶ Vision sur une notion de créativité loin de la perfection, de la performance et de la productivité
- ▶ Jouer, explorer, détourner, créer... Ateliers récup, éléments naturels, objets du quotidien
- ▶ « Se mettre en jeu » - créativité ludique autour du corps, du mouvement, des sons, du langage...
- ▶ Comment préserver et nourrir l'élan créateur de l'enfant ? Quels sont les freins potentiels ? Quel rôle, quelle posture de l'adulte ?

- ▶ Créativité dans le cadre national pour l'accueil du jeune enfant et dans la philosophie humaniste - quelle image de l'être humain pour notre travail ?

## MÉTHODE :

Expérimentations artistiques et créatives  
Pédagogie participative  
Apports théoriques  
Réflexions et partage sur les pratiques professionnelles

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Tout.e.s professionnel.le.s de la petite enfance <i>Pré requis nécessaires : Avoir pris connaissance du projet éducatif et pédagogique de son établissement</i>	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Dunja FERRY,</b> Diplôme d'État allemand en pédagogie/travail social, spécialisée dans la petite enfance	Proche Château-Arnoux	500 €

# LA CHARTE NATIONALE : DE L'OBLIGATION À L'APPLICATION

21 ET 22 JUIN 2021

La charte nationale pour l'accueil de jeune enfant, issue du rapport Giampino fait le zoom sur des fondamentaux de l'accueil. Dix grands principes en découlent. Cette charte, simple dans sa lecture, nous confronte à la complexité de sa mise en œuvre au quotidien et fait un arrêt sur image sur l'évolution de l'accueil individuel et collectif. Cette charte doit nous aider, professionnels, parents et élus, à partir à la rencontre de l'enfant et lui redonner sa place de sujet pour grandir en toute confiance.

## OBJECTIFS :

Être en mesure de s'approprier la charte nationale pour dynamiser le projet pédagogique.

- ▶ Recentrer l'accueil sur les besoins de l'enfant en prenant en compte sa singularité et son développement global.
- ▶ Retranscrire les grands principes de la charte en pratiques quotidiennes en participant à un travail d'équipe qui donne « sens » à l'accueil de l'enfant.

## CONTENU :

### Matin :

Séquence 1 : Lecture et analyse des points de la charte qui concernent directement l'enfant, et comprendre leurs déclinaisons

Séquence 2 : Le projet pédagogique : quel lien avec la charte d'accueil ?

Questionnement et illustrations de ce qui fait frein à la mise en œuvre de cette charte au quotidien

### Après-midi :

Séquence 3 : Connaissances théoriques du champ de la petite enfance issues de la sociologie, psychologie, psychanalyse

Séquence 4 : Comprendre les enjeux et l'importance du travail d'équipe pour un accueil de qualité

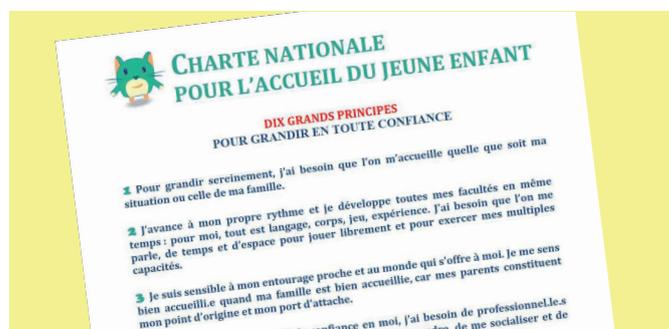
Séquence 5 : Définir la qualité. La place des labels, de l'évaluation

## MÉTHODE :

Apports théoriques,  
Travaux de groupe à partir d'expériences

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATEUR	LIEU	COÛT
Professionnel.le.s de la petite enfance : personnes en fonction de direction ou de responsabilité <i>Pré requis nécessaires :</i> Avoir pris connaissance de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant et des textes en rapport : Cadre National, synthèse du rapport du HCFEA sur la qualité d'accueil.	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Lynda NOISEUX</b> EJE, coordinatrice en crèche parentale, responsable de formation à l'ACEPP 74	Proche Château-Arnoux	500 €

# L'APPROCHE « PIKLERIENNE »

27 SEPTEMBRE ET 8 NOVEMBRE 2021

Voilà près de quarante ans que les observations de la pédiatre hongroise Emmi Pikler, alors directrice de l'Institut Lóczy, ont changé le regard des professionnels sur la petite enfance. Qu'est-ce qui peut faire frein dans cette approche, parfois qualifiée de dogmatique par les professionnels ? Comment s'en inspirer en l'adaptant au contexte spécifique de chaque EAJE. En quoi cette approche peut-elle favoriser la qualité d'accueil ?

## OBJECTIFS :

Cerner les principaux contours de l'approche Piklérienne.

## CONTENU :

- ▶ Historique et naissance de l'approche Piklérienne, à distinguer de Lóczy.
- ▶ Qu'est-ce qui peut faire frein dans cette approche ?
- ▶ Extraits du film « Lóczy une maison pour grandir », échanges et théorie.
- ▶ Philosophie du prendre soin et du partenariat enfant / adulte dans le soin.  
Pourquoi Emmi Pikler avait imaginé une chorégraphie du soin ?
- ▶ Que signifie : Liberté de mouvement ?
- ▶ Qu'est-ce que cela engage de la part des professionnels ?
- ▶ Quelle spécificité dans l'aménagement de l'espace ?
- ▶ Le travail d'observation et ce qu'il apporte au quotidien.
- ▶ Film documentaire : la rencontre avec Myriam David.
- ▶ Comment s'inspirer de cette approche en équipe ?
- ▶ Qu'est-ce qu'elle peut apporter en matière de soutien, de sécurité psychique ?
- ▶ Comment penser la transmission en équipe ?

## MÉTHODE :

Pédagogie participative  
Apports théoriques  
Réflexions et partage sur les pratiques professionnelles autour de supports vidéo

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Tout.e.s professionnel.le.s de la petite enfance <i>Pré requis nécessaires : Aucun</i>	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h0	<b>Marilyn AUBERT</b> Responsable en LAEP, formée à l'approche Pikler-Lóczy	Proche Château-Arnoux	500 €

# MALADIE, PETITS BOBOS, COMMENT FAIRE ENSEMBLE ?

28 SEPTEMBRE ET 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

La crèche est un lieu de vie et d'éveil, les enfants sont susceptibles de « se faire mal ». D'autre part, il est fréquent d'accueillir des enfants malades au sein de la collectivité. Bosse, fièvre, petites plaies, vomissements, diarrhées, comment se prépositionner en fonction de l'intensité des symptômes ?

Il est important de penser et de mettre en place des protocoles de soins et d'urgence pour gérer les « bobos » du quotidien, et de former les équipes pour répondre à l'accueil d'enfants malades et réagir devant les incidents ou accidents. D'autre part, comment donne-t-on un médicament ? qui ? A quelles conditions ? Nous ne sommes pas ici sur le médical, mais sur la construction d'un protocole humain, construit en tenant compte des enfants, des parents, des professionnel.le.s. Un travail d'équipe, une part du projet d'accueil.

## OBJECTIFS :

Être en mesure de concevoir ou revoir et mettre en œuvre le protocole de soin de sa structure d'accueil.

- ▶ Savoir le transmettre aux équipes de la structure
- ▶ Identifier le rôle et la responsabilité de chacun dans un EAJE autour de problématiques de santé
- ▶ Différencier la gestion d'une situation imprévue, de l'accueil d'un enfant malade, et de l'accueil d'un enfant porteur de maladie chronique.
- ▶ Penser les objectifs de l'accueil de ces enfants et leur place dans le projet collectif.
- ▶ Savoir différencier une situation d'urgence vitale nécessitant l'appel de secours immédiat, d'une situation nécessitant des soins pratiqués dans l'établissement ou encore d'une situation nécessitant la venue rapide de la famille

## CONTENU :

- ▶ Les contraintes liées à l'accueil collectif : les textes réglementaires
- ▶ Les responsabilités : celles des professionnel.le.s, celles des parents
- ▶ L'individuel dans le collectif : au cœur du projet d'accueil
- ▶ Définir le contenu de la pharmacie de base de l'EAJE
- ▶ Au quotidien, agir dans le respect de tous : construire un protocole humain et respectueux
- ▶ Rédaction d'un protocole de santé, que doit-il contenir ? Comment le rédiger et accompagner sa mise en œuvre au quotidien

## MÉTHODE :

La formatrice s'appuiera sur les protocoles existants dans les établissements des stagiaires

Alternance apports théoriques et méthodologiques avec des outils et supports pédagogiques variés. Suite à la formation, chaque stagiaire aura pour mission de retravailler son protocole de soins.

Accompagnement individualisé : réponse aux questions pendant l'élaboration du document puis lecture du document retravaillé par chaque structure, retour individualisé d'1 h en visioconférence.

- 7 heures en présentiel : 28/09/2021

- 2h de travail individuel : 01/10/2021

- 1h en formation à distance en visioconférence (RDV individuel avec la formatrice)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Professionnel.le.s de la petite enfance : personnes en fonction de direction ou de responsabilité <i>Pré requis nécessaires :</i> Être en mesure de participer à une heure de formation à distance	<b>10 H</b> Horaires en collectif : 9h00-12h30 / 13h30-17h00	<b>Marie Hélène HURTIG</b> puéricultrice, formatrice petite enfance	Proche Château-Arnoux	400 €

# COMPTINES ENCHANTÉES

4 ET 5 OCTOBRE 2021

Les enfants montrent un immense plaisir à chanter et à nous entendre chanter. Nous constatons qu'il y a là une source d'échange et de complicité très grande, mais nous ne savons pas toujours comment faire, par peur de chanter faux, par manque de répertoire, ou difficulté à oser jouer de sa voix. Marine FLAHAULT vous propose de vous accompagner sur ce joyeux chemin.

## OBJECTIFS :

- ▶ Avoir davantage d'aisance pour chanter avec les enfants.
- ▶ Enrichir leur répertoire de chansons, comptines et jeux de doigts.
- ▶ Développer leur capacité à oser jouer avec la voix pour mieux répondre à l'exploration vocale de l'enfant.
- ▶ Réaliser l'importance de l'intention, du silence, de la voix, du regard, des gestes, comme modes d'expressions essentiels pour le jeune enfant, inhérents à tout musicien
- ▶ Créer une courte séquence interactive de communication chantée

## CONTENU :

- ▶ Apprentissage de comptines, chansons, jeux de doigts appartenant au répertoire traditionnel et contemporain.
- ▶ Jeux vocaux à partir de rythmes, mots, vocalises, bruits de bouche.
- ▶ Créations d'accompagnements musicaux avec des percussions.
- ▶ Apport théorique : la voix comme support du langage et de la chanson, les processus d'apprentissage de la chanson par l'enfant.
- ▶ Savoir utiliser le support disque à bon escient

## MÉTHODE :

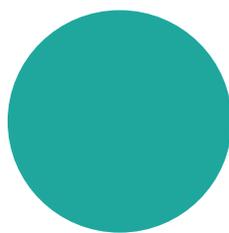
Pédagogie participative et active, expérimentation  
Apports théoriques  
Réflexions et partage sur les pratiques professionnelles

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.



PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Tout.e professionnel.le agissant auprès des jeunes enfants, de la naissance jusqu'à 6 ans <i>Pré requis nécessaires :</i> Aucun	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Marine FLAHAULT</b> Conteuse et musicienne	Proche Château-Arnoux	500 €



# LES FORMATIONS COLLECTIVES POUR LES LAEP ET RAM

# ÊTRE ACCUEILLANT EN LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (L.A.E.P.)

20 ET 21 MAI 2021

Cette formation permet de s'interroger, d'échanger et de construire des repères communs pour développer sa propre posture d'accueillant au sein d'un L.A.E.P. ; la pratique de l'accueil est abordée sous différents angles (cadre réglementaire, communication avec les familles, aménagement du lieu...). L'animation pédagogique offre à chacun la possibilité d'interagir et de s'exercer concrètement, dans un cadre bienveillant.

## OBJECTIFS :

A la fin de la formation, les participants seront en capacité de :

- ▶ Identifier les objectifs et les missions des L.A.E.P, le cadre réglementaire
- ▶ Délimiter le rôle et le positionnement des accueillants au sein d'un L.A.E.P.
- ▶ Créer des conditions d'accueil favorisant l'écoute et la communication avec les enfants et les adultes
- ▶ Déterminer des modalités d'aménagement permettant de promouvoir la qualité de l'accueil

## CONTENU :

### Le LAEP : un lieu d'accueil et de prévention

Objectifs du LAEP, nature de l'activité et cadre réglementaire

La réflexion éthique en ce lieu : fondements et répercussions sur la pratique de l'accueil

### La fonction d'accueillant

Les rôles et les missions des accueillants

L'accompagnement et le soutien à la parentalité

### Des conditions d'accueil et de communication adaptées aux adultes et aux enfants

La relation d'aide au sein des L.A.E.P

Les bases de la communication et de l'écoute active

## Les modalités d'aménagement

L'organisation du fonctionnement (hygiène, sécurité...)  
L'aménagement de l'espace d'accueil

## MÉTHODE :

La méthode pédagogique déployée a pour objectif de rendre la formation interactive et vivante. L'expérience et les ressources de chacun sont considérées comme essentielles pour alimenter les échanges et soutenir le développement des compétences. Afin d'étayer le cheminement des stagiaires, différents moyens pédagogiques seront utilisés : exercices en petits groupes, brainstorming, extraits vidéos, protolangage, exposés interactifs, étude de situations.

Un support pédagogique de synthèse (en version numérique) sera remis à chaque participant après la formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.

PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Les accueillants de L.A.E.P. ainsi que les personnes souhaitant devenir accueillants au sein d'un L.A.E.P. <i>Pré requis nécessaires : Aucun</i>	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Mathieu LOUVART</b> Formateur spécialisé dans le domaine de la petite enfance	Proche Château-Arnoux	500 €

# LES BASES DES TEXTES DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES ASSISTANTS MATERNELS

7 JUILLET 2021

Cette formation est un préalable et une mise à niveau, avant la formation « Responsables de RAM, les clés de la convention collective ». Elle peut aussi se suffire à elle-même en tant qu'initiation à la Convention Collective.

## OBJECTIFS :

Comprendre et savoir transmettre des informations CCN aux familles et assistant.e.s maternelles  
Appréhender les règles et méthodes de calcul : mensualisation, congés payés  
Acquérir les bases de la posture d'animatrice de RAM

## CONTENU :

### Comprendre

L'article 7 et 12 de la convention collective des assistants maternels  
Analyser les deux textes de loi  
Comprendre les différences de la mensualisation de l'année complète et incomplète  
Comprendre les différences de calcul dans les congés payés de l'année complète et incomplète.  
Observer la méthode de calcul de l'année complète et incomplète et son objectif  
Connaître les règles liées aux congés payés  
Savoir appliquer ces connaissances en intégrant les différentes situations des salariés et des familles

## Transmettre

Transmettre une information de qualité, sans faire « à la place »  
Favoriser la réflexion plutôt que donner la solution  
Réfléchir à des pistes de solutions ou de documentation afin d'accompagner les différentes parties du contrat de travail.

## MÉTHODE :

Apport direct de contenu, documentation, outils théoriques  
Cas concrets et mise en pratique  
Échanges sur les situations apportées par les participant.e.s

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.

PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
- Tout.e professionnel.le exerçant en RAM - Responsables de RAM ayant moins d'un an d'ancienneté <i>Pré requis nécessaires : Aucun</i>	<b>7 H</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Sandra ONYSZKO</b> Directrice de la communication et du développement à l'UFNAFAAM, spécialisée dans le statut juridique de l'assistant.e maternel.le	Proche Château-Arnoux	250 €

# RESPONSABLES DE RAM : LES CLÉS DE LA CONVENTION COLLECTIVE

8/9 JUILLET ET 28/29 OCTOBRE 2021

Les RAM sont en plein développement. En parallèle à la professionnalisation du métier d'assistant.e maternel.le, les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier de responsable de RAM se complexifient, et demandent une formation spécifique. Nous souhaitons ici répondre aux premières attentes sur la partie technique et juridique de ce métier en émergence, en deux temps, pour favoriser l'appropriation de ces connaissances.

## OBJECTIFS :

Connaître la réglementation de l'accueil à domicile : les différents textes applicables aux assistants maternels en matière de droit du travail.

Être en capacité d'informer les assistant.e.s maternel.le.s et les parents sur les points de la convention collective.

Maîtriser les calculs liés à la convention collective des assistants maternels.

## CONTENU :

Les pratiques et les textes, revoir les bases de calcul

Les éventuelles difficultés ou problématiques liées à son poste, l'aspect juridique

Analyser l'écart demandé entre les attentes des familles ou des assistants maternels et la fiche mission de la CNAF

Engager un retour sur expérience (RETEX), sur l'éventuel écart entre les textes de la convention collective et les méthodes appliquées par les familles ou les assistants maternels

Analyser et maîtriser les calculs liés à la mensualisation, congés payés, régularisation de salaire

Les textes de la convention collective, les actualités liées aux jurisprudences.

Analyser les jurisprudences ensemble, vérifier l'actualité liée à la profession

Le contrat : l'engagement réciproque, la période d'essai, la maladie de l'enfant, durée du travail, rupture

## MÉTHODE :

Apport direct de contenu, documentation, outils théoriques

Cas concrets et mise en pratique

Échanges sur les situations apportées par les participant.e.s

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.

PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Responsables de RAM en exercice <i>Pré requis nécessaires : + d'un an d'ancienneté</i>	<b>28 H (4 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Sandra ONYSZKO</b> Directrice de la communication et du développement à l'UFNAFAAM, spécialisée dans le statut juridique de l'assistant.e maternel.le	Proche Château-Arnoux	1 000 €

# MISSIONS DES RAM DANS LE CONTEXTE DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET INSTITUTIONNELLE

26 ET 27 OCTOBRE 2021

Les RAM ne viennent pas de nulle part. Leur existence, leur développement ces dernières années, sont le fruit d'une politique familiale portée par l'État, et mise en œuvre par les acteurs des territoires. La connaissance de ce contexte, la maîtrise des textes et de l'environnement institutionnel sont des outils qui permettront aux animatrices de RAM de développer ces services de façon efficace et cohérente.

## OBJECTIFS :

Savoir se positionner au niveau partenarial et institutionnel en tant qu'animatrice de RAM.  
Comprendre les enjeux et données de la politique familiale.  
Savoir se repérer et construire la place du RAM sur un territoire.

## CONTENU :

Analyser les enjeux de la garde des enfants au niveau national  
Observer les décisions de la politique familiale depuis ces dix dernières années  
Maîtriser le nombre de professionnels représentés au sein de l'accueil individuel et collectif  
Connaître les différents acteurs institutionnels autour de l'accueil individuel  
Comprendre les ressources financières de l'état lié à ce mode d'accueil  
Questionner l'articulation des acteurs concernés (territoires, RAM, PMI, organisations, état)

Entrevoir des pistes de réflexion pour lever certaines difficultés  
Repérer sa mission de responsable de RAM et RAPE au sein de la politique familiale  
Échanger sur les pratiques sur les différents territoires  
Créer de la coopération avec les assistants maternels pour les aider à se repérer au sein de cette politique familiale

## MÉTHODE :

Apport direct de contenu, documentation, outils théoriques  
Présentation de situations  
Échanges sur des cas concrets

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires sont précisées dans le programme. Un temps d'évaluation de la formation est prévu en fin de session. Un questionnaire en ligne est adressé à chaque stagiaire et son employeur, 3 mois après la fin de la formation.

PUBLIC	DURÉE	FORMATRICE	LIEU	COÛT
Animatrices de RAM en exercice <i>Pré requis nécessaires :</i> + d'un an d'ancienneté	<b>14 H (2 jours)</b> Horaires : 9h00-12h30 13h30-17h00	<b>Sandra ONYSZKO</b> Directrice de la communication et du développement à l'UFNAFAAM, spécialisée dans le statut juridique de l'assistant.e maternel.le	Proche Château-Arnoux	500 €

# VAE 2021 ALPE ACEPP04

## PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

Depuis plusieurs années, ALPE ACEPP04 accompagne des professionnels non diplômés dans leur parcours VAE, afin d'obtenir la qualification et la reconnaissance correspondante à leur expérience pratique. ALPE ACEPP04 propose son expertise d'accompagnement VAE à toute personne, exerçant ou ayant exercé, une activité professionnelle dans le domaine de la petite enfance sur les diplômes suivants :

- ▶ **Diplôme d'État Auxiliaire de puériculture**
- ▶ **Diplôme d'État Éducateur/trice de jeunes Enfants**

### LA VAE ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification, qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).



### A QUOI ÇA SERT ?

- Obtenir une certification
- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- Valider son expérience pour soi-même
- Faire reconnaître ses compétences
- Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours
- Changer d'emploi
- Évoluer professionnellement / Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous transmettez à l'autorité certificatrice un dossier décrivant votre expérience. Ensuite, selon la certification, vous serez mis en situation professionnelle devant un jury et vous lui présenterez votre dossier. Dans les deux cas, le jury s'entretiendra avec vous et prendra une décision de validation totale, partielle, ou d'un refus de validation. L'ensemble de la démarche dure entre huit et douze mois (de la définition du projet jusqu'aux épreuves de validation devant le jury). La certification obtenue par la VAE a la même valeur que celle obtenue par la voie de la formation initiale.

**Entreprendre une démarche de VAE ne se résume pas à une simple formalité, cela vous demande une réelle implication, et de la motivation pour relever ce challenge.**

Plus d'informations sur notre site internet [www.asso-alpe.fr](http://www.asso-alpe.fr), ou en nous contactant directement

# AU PROGRAMME DE LA VAE

## MODULE 1 : LE LIVRET 1

### DURÉE : 4H

Présentation du dispositif VAE, Comment constituer son livret 1 ? débloquer son CPF ?

État des lieux : « les activités réalisées dans l'exercice de sa profession »

Comparaison et adéquation avec le référentiel du diplôme,

Évaluation du besoin de formation complémentaire.

## MODULE 3 : LE TEMPS DE LA RÉDACTION

### DURÉE : 12H

Lecture partagée et présentation du parcours professionnel

Lecture des écrits et accompagnement du candidat par l'équipe d'accompagnateurs

Questionnement et soutien à la rédaction

Échange en face à face autour de l'écrit

## MODULE 2 : LE LIVRET 2

### DURÉE : 4H

Présentation des attendus du livret 2

Assistance sur les premières données (tableaux et outils pour les remplir)

Recherche des situations à présenter,

Démarrage des écrits.

Possibilité de mettre en place un atelier écriture (en supplément)

## MODULE 4 : DÉPÔT VAE PRÉPARATION A L'ORAL

### DURÉE : 4H

Modalité de dépôt du dossier

Préparation de la présentation à l'oral du dossier VAE :

Construire sa présentation personnelle

Organisation méthodologique du dossier et création de support à l'entretien, Fabrication d'outils

Simulation d'entretien en individuel

Débriefings et conseils

**PUBLIC** : toute personne justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans (recommandé) dans le domaine de la petite enfance et la VAE visée.

**PRÉ REQUIS** : Savoir lire et écrire, savoir utiliser un logiciel de traitement de texte, savoir utiliser internet : effectuer des recherches documentaires, utiliser une boîte mails.

**DURÉE DE LA FORMATION** : 24H sur une année.

**LIEU** : CHÂTEAU-ARNOUX ou alentours

**TARIF : 1 500 € l'accompagnement**

**Possibilité d'organiser un parcours à la carte de formation complémentaire**

Formations complémentaires - 4 journées : 1 568 €

# ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Travailler dans la petite enfance c'est une responsabilité immense. L'analyse des Pratiques Professionnelles (APP) est fondamentale pour les professionnel.le.s de notre secteur.

Dans la suite du rapport Giampino, le HCFEA préconise, pour soutenir les équipes dans la qualité d'accueil : « **En EAJE, prévoir de mobiliser les 6 heures/an/enfant prévues par la nouvelle COG pour organiser a minima 10 réunions d'analyse des pratiques dédiées par an dans chaque établissement afin de résoudre les questions rencontrées par les professionnels dans l'accueil des enfants.** »

Si l'analyse des pratiques est indispensable en équipe, il est aussi intéressant de la penser spécifiquement pour les personnes en fonction de direction, qui exercent par définition sur des postes isolés.

## Les propositions de ALPE pour 2021 :

### Groupes d'APP spécifiques postes de direction - 6 séances d'APP sur l'année

#### Sur inscription auprès de ALPE

- 70€ la séance de 3h (durée indicative, en fonction des groupes)
- Inscription sur 3 séances obligatoire.

#### Nous prévoyons :

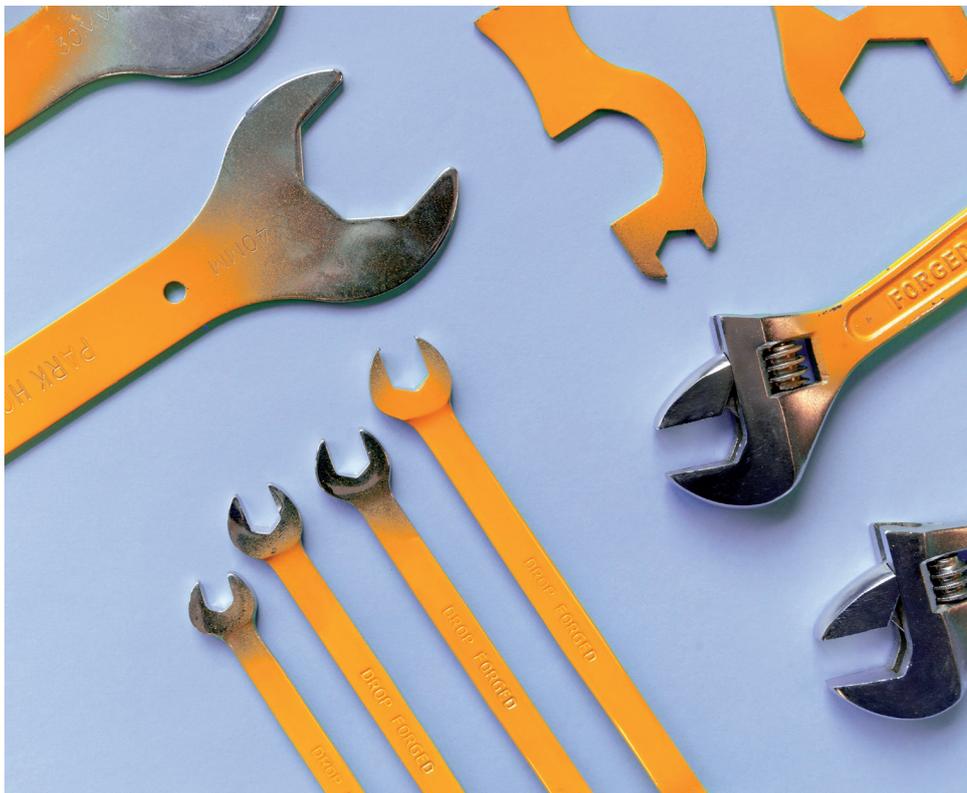
- Un groupe sur Manosque – Intervenante Martine REVEL, psychologue
- Un groupe sur Digne – Intervenante Fabienne SPELLA, psychologue
- En fonction des demandes et de votre localisation, un groupe peut se mettre en place sur le secteur géographique le plus accessible.

Les groupes seront mis en place à partir de 5 participant.e.s

**Merci de manifester votre intérêt auprès de ALPE ACEPP04, les groupes seront mis en place en fonction des demandes.**

**Pour les équipes des crèches associatives, et autres, contactez-nous, nous vous mettrons en lien avec des intervenant.e.s qualifié.e.s si vous le souhaitez.**

# LES FORMATIONS SUR SITE



# VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE UNE FORMATION SUR SITE DANS VOTRE STRUCTURE ?

Vous trouverez dans les pages suivantes des propositions de formations et d'intervenant(e)s avec lesquels(le)s il est possible de construire un programme sur mesure. Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez donc pas à nous transmettre vos besoins et envies et nous chercherons ensemble la solution qui vous convient.

1/

Contactez ALPE ACEPP04 pour l'organisation de la formation.

2/

Nous vous mettrons en relation avec la/le formateur concerné(e) pour que vous puissiez convenir ensemble des dates, du contenu précis et des modalités d'organisation (informations à transmettre ensuite à ALPE ACEPP04).

3/

ALPE ACEPP04 se charge ensuite de réaliser tous les documents nécessaires : convention, devis, programme, feuille d'émargement.

🔑 *Une formation sur site ne peut commencer sans que vous ne soyez en possession de ces documents.*

4/

À l'issue de la formation vous devrez renvoyer à ALPE ACEPP04 la feuille d'émargement pour que les documents de fin de formation soient établis.

## ALPE ACEPP04

3 bis place de la Mairie – 04200 PEIPIN  
04 92 34 52 97 - asso.alpe@orange.fr













# FORMATIONS COLLECTIVES 2021 / BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer à ALPE par mail : asso.alpe@orange.fr

> Possibilité d'inscription en ligne : [www.asso-alpe.fr](http://www.asso-alpe.fr) (rubrique Formations)

> Pour une meilleure lisibilité, la version numérique du bordereau se trouve également sur notre site : [www.asso-alpe.fr](http://www.asso-alpe.fr) (rubrique Formations).

**NOM DE LA STRUCTURE (ou de la personne en cas d'inscription individuelle) :** \_\_\_\_\_

INTITULÉS FORMATIONS	PERSONNES À INSCRIRE (NOM PRÉNOM)	FONCTION DANS LA STRUCTURE	E-MAIL STAGIAIRE (PERSONNEL)*	NUMÉRO DE PORTABLE STAGIAIRE*	PRISE EN COMPTE DES PRÉREQUIS	TARIFS	COUT TOTAL/ FORMATION
<b>Établir les délégations : Humaines Ressources, Gestion budgétaire et financière</b> 2, 9 et 16/02					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	250 € x _ stagiaire =	
<b>Mission Bienveillance</b> 8/02 et 8/03					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>La guerre des repas n'aura pas lieu !</b> 15/02 et 15/03					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>Osez les arts !</b> 1 et 2/04					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>Animer un jardin pédagogique pour la petite enfance</b> 9/04 et 4/06					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>Nouvelles connaissances du Tout-Petit et pratiques professionnelles</b> 19 et 20/04					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>Qu'est-ce que je peux faire avec les bébés</b> 17 et 18/05					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>Le sommeil du jeune enfant et ses troubles</b> 27 et 28/05					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>Jouer plus, avec 3 fois moins</b> 8/06					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	250 € x _ stagiaire =	
<b>L'inépuisable créativité des tout-petits</b> 17 et 18/06					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	

INTITULÉS FORMATIONS	PERSONNES À INSCRIRE (NOM PRÉNOM)	FONCTION DANS LA STRUCTURE	E-MAIL STAGIAIRE (PERSONNEL)*	NUMÉRO DE PORTABLE STAGIAIRE*	PRISE EN COMPTE DES PRÉREQUIS	TARIFS	COÛT TOTAL/ FORMATION
<b>La charte nationale : de l'obligation à l'application</b> 21 et 22/06					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>L'approche « Piklerienne »</b> 27/09 et 8/11					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>Maladie, petits bobos, comment faire ensemble ?</b> 28/09 et 01/10					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	400 € x _ stagiaire =	
<b>Comptines Enchantées</b> 4 et 5/10					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>Être accueillant en Lieu d'Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.)</b> 20 et 21/05					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>Les bases des textes de la convention collective des assistants maternels</b> 7/07					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	250 € x _ stagiaire =	
<b>Responsables de RAM : les clés de la convention collective</b> 8-9/07 et 28-29/10					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	1 000 € x _ stagiaire =	
<b>Missions des RAM dans le contexte de la politique familiale et institutionnelle</b> 26 et 27/10					Le stagiaire répond aux prérequis <input type="checkbox"/>	500 € x _ stagiaire =	
<b>TOTAL</b>							

\*Les informations recueillies sont nécessaires pour le suivi de votre formation. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre organisme de formation. Les coordonnées ne sont en aucun cas diffusées et sont supprimées dès lors qu'un stagiaire ne l'est plus. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Date

Signature et cachet structure

# RÈGLEMENTS INTÉRIEURS

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par ALPE ACEPP04. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

## A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par ALPE ACEPP04.

## B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par ALPE ACEPP04 sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

## C - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter en formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

## D - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Cf affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

## E - Consignes générale d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

- 1/ Appeler les secours en composant le 112
- 2/ Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation

## F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

ALPE ACEPP04 et ALPAJE ACEPP05 déclinent toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...)

## G - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires :

En cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage participer au bilan de formation.

## H - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, ALPE ACEPP04 peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive.

Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable de l'organisme de formation.

## J - Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), l'organisme de formation sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire avant la formation.

## Règlement particulier pour l'utilisation des salles municipales de Château-Arnoux

La circulation des utilisateurs ne doit pas être gênée aux abords, à l'intérieur des salles et à proximité des issues de secours.

Les sorties de secours doivent être dégagées à tout moment, le non-respect de cette consigne engagera la responsabilité du bénéficiaire et pourra entraîner l'arrêt immédiat de l'activité.

Les blocs autonomes, les issues de sécurité doivent rester visibles. Les installations techniques de chauffage, d'éclairage, de lutte contre le feu ne doivent pas être modifiées, surchargées.

Aucune décoration ne devra être apposée sur les murs. Il est, d'autre part, formellement interdit de planter des clous (punaises), de percer, d'agrafer, de coller (avec de la colle ou ruban adhésif...) dans quelque endroit que ce soit dans la salle et les dépendances.

Les objets apportés par le bénéficiaire devront être retirés de la salle avant la fin de la période de location.

Il est interdit de manger dans les salles. Aucun matériel de cuisson ne devra y être introduit (four, barbecue, bouilloire de gaz...)

Les animaux sont interdits.

**ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS : HUMAINES RESSOURCES, GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE** / 2, 9 ET 16 FÉVRIER 2021 Page 11

**MISSION BIENVEILLANCE !** / 8 FÉVRIER ET 8 MARS 2021 Page 12

**LA GUERRE DES REPAS N'AURA PAS LIEU !** / 15 FÉVRIER ET 15 MARS 2021 Page 13

**OSEZ LES ARTS !** / 1<sup>ER</sup> ET 2 AVRIL 2021 Page 14

**ANIMER UN JARDIN PÉDAGOGIQUE POUR LA PETITE ENFANCE** Page 15  
9 AVRIL ET 4 JUIN 2021

**NOUVELLES CONNAISSANCES DU TOUT-PETIT ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES** / 19 ET 20 AVRIL 2021 Page 16

**QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE AVEC LES BÉBÉS ?** / 17 ET 18 MAI 2021 Page 17

**LE SOMMEIL DU JEUNE ENFANT ET SES TROUBLES** / 27 ET 28 MAI 2021 Page 18

**JOUER PLUS, AVEC 3 FOIS MOINS** / 8 JUIN 2021 Page 19

**L'INÉPUISABLE CRÉATIVITÉ DES TOUT-PETITS** / 17 ET 18 JUIN 2021 Page 20

**LA CHARTE NATIONALE : DE L'OBLIGATION À L'APPLICATION** Page 21  
21 ET 22 JUIN 2021

**L'APPROCHE « PIKLERIENNE »** / 27 SEPTEMBRE ET 8 NOVEMBRE 2021 Page 22

**MALADIE, PETITS BOBOS, COMMENT FAIRE ENSEMBLE ?** Page 23  
28 SEPTEMBRE ET 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

**COMPTINES ENCHANTÉES** / 4 ET 5 OCTOBRE 2021 Page 24

**ÊTRE ACCUEILLANT EN LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (L.A.E.P.)** Page 26  
20 ET 21 MAI 2021

**LES BASES DES TEXTES DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES ASSISTANTS MATERNELS** / 7 JUILLET 2021 Page 27

**RESPONSABLES DE RAM : LES CLÉS DE LA CONVENTION COLLECTIVE** Page 28  
8-9 JUILLET ET 28-29 OCTOBRE 2021

**MISSIONS DES RAM DANS LE CONTEXTE DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET INSTITUTIONNELLE** / 26 ET 27 OCTOBRE 2021 Page 29